

AGRÉMENT «PRO AM» 2020



Pourquoi agréer son Pro Am PGA France:

- → Associer votre compétition à une structure institutionnelle du golf
- → Communiquer spécifiquement auprès des 1500 pros PGA et/ou des 12000 amateurs du Club PGA
- → Augmenter la visibilité de votre épreuve à travers les médias
- → Bénéficier du respect du cahier des charges de l'épreuve par les professionnels
- → Développer le nombre de participants de votre Pro Am





L'agrément PGA France

Communiquez auprès des 1500 pros PGA

Figurez au **calendrier des « Pro Am» Agréés** visible sur le site internet PGA France.

Profitez en pour publier vos résultats et vos photos en nous les envoyant.

Communiquez auprès des 1500 pros membres PGA France à travers deux e-news.

Utilisez le logo PGA France « Pro Am agréé » pour tous les produits liés à l'évènement.

L'agrément Club PGA France

Communiquez auprès des 1500 pros PGA et des 18 000 amateurs membre du club PGA

Augmentez votre visibilité en intégrant le calendrier des « Pro Am » Agréés visible sur le site internet du Club PGA. Profitez en pour publier vos résultats et vos photos.

Communiquez auprès des 18 000 amateurs du Club PGA à travers deux e-news.



L'agrément PGA France





Tarif Agrément PGA France

PRO AM sur une journée	PRO AM sur plusieurs journée
100€ HT	250€ HT

Tarif Agrément Club PGA

PRO AM sur une journée	PRO AM sur plusieurs journée
250€ HT	650€ HT

Pour les organisateurs ayant plus de trois «Pro-Am» dans l'année, un tarif peut être envisagé sous certaines conditions.



LA RÉFÉRENCE EN GOLF

Cahier des charges

ARTICLE 1

Pour obtenir l'agrément de PGA France, sous réserve d'acceptation du dossier, l'organisateur devra verser:

Agrément PGA: Pro am sur une journée : 100€ HT / Pro am sur plus d'une journée : 250€ HT

Agrément PGA/Club PGA : Pro am sur une journée: 250€ HT / Pro am sur plus d'une journée: 650€ HT

Pour les organisateurs ayant plus de trois pro-Ams dans l'année, un tarif peut être envisagé, sous certaines conditions. Le règlement de la prestation « pro Am agréé PGA France » sera effectué par chèque à l'occasion de la validation de l'agrément. La facturation par PGA France est définitivement acquise même si le pro Am venait à être ultérieurement annulé, et ce pour quelques raisons que ce soit.

ARTICLE 2

L'organisateur s'engage à respecter le règlement du circuit professionnel 2019. <u>Tous les pros participants devront être membres PGA France ou d'une PGA Européenne</u>. L'organisateur s'engage à envoyer la liste des pros participants par email (y.bechu@pgafrance.org à la PGA France pour vérification 15 jours avant la compétition. Les professionnels étrangers sont acceptés sur présentation d'un justificatif d'appartenance à une PGA reconnue par la PGA of Europe.

ARTICLE 3

A date identique PGA france n'accordera son agrément qu'à une seule épreuve dans un rayon de 100 km, la priorité étant donnée à l'ancienneté d'agrément de l'épreuve.



LA RÉFÉRENCE EN GOLF

ARTICLE 4

L'organisateur s'engage à régler les joueurs au maximum 20 jours après l'épreuve.

ARTICLE 5

Les gains minimums pour les pros devront être les suivants :

Pro-Am sur 1 ou 2 jours

Pro-Am de 3 jours et plus

Enseignant	Joueur pro ayant une catégorie active sur un circuit reconnu
220€ / jour	300€ / jour
200€ / jour	250€ / jour



LA RÉFÉRENCE EN GOLF

ARTICLE 6

PGA France s'engage à ce que les pros respectent les obligations suivantes :

- Etre présent à la remise des prix, ou avoir fourni un courrier d'excuses lors du recording en cas d'empêchement majeur.
- Avoir une tenue vestimentaire correcte, et un matériel en bon état.
- Etre ponctuel.
- Ne pas fumer, spécialement devant les enfants.

Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet d'une intervention de la commission de discipline à la demande écrite de l'organisateur.

ARTICLE 7

PGA France garantit le plan média suivant :

- Présentation et présence de chaque événement sur le site internet de PGA et ou du Club PGA via les liens fournis par les organisateurs
- Envoi de 2 e-mailings (plus de 1400 adresses) à l'ensemble des pros membres PGA et ou du Club PGA France (18000 adresses)
- PGA France autorise l'utilisation de son logo « Pro-Am agréé » pour tous les produits liés à l'événement.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR POUR UN PRO-AM

je soussigné(e)	Représentant :
Adresse de l'organisation :	
Site web organisateur ou de	l'épreuve :
-	connaissance du règlement du circuit professionnel 2019 ainsi que du cahier des charges des s 2020 et m'engage à les respecter dans leur intégralité et demande pour son
☐ PGA France ☐	Club PGA + PGA France
Nom de l'épreuve :	
Lieu	Date :
	3 4 nention inutile) : Gain de tournoi Prime de départ du gain minimum€ Si prime de départ, montant de la prime individuelle :€
Merci de joindre à cet engag	jement le règlement sportif et le breakdown prévu pour cette épreuve.
Fait à :	Le :
Signature :	
Cadre réservé à la PGA Fra	ance
Reçu le :	
Epreuve: Agréée PG	Agréée Club PGA + PGA France agrément n°2020/
	Cachet :





Contact

YVES BECHU

Directeur

PGA FRANCE

37 rue des bas Rogers 92150 Suresnes

Téléphone: +33(0)1 71 49 70 45 Email : y.bechu@pgafrance.org